

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

20 September 1991

Doc. 6508

MOTION FOR A RESOLUTION

on technological risks and society¹
presented by Mr Fulvio CACCIA and others

1. The Assembly is aware that technological innovation is an unavoidable parameter of modern society. It will long remain the driving force behind commercial and industrial competition. Although the public benefits to a large extent from technological progress it has become more aware of the presumed effects of some technologies on health and the environment;

2. In this context, the question of risks, in particular those posed by certain new technologies, becomes more complex: despite generally improved safety levels, and a resulting sharp drop in traditional risks (such as industrial accidents), new risks that are much more difficult to calculate and predict are emerging; these are often major risks that can affect a vast proportion of the planet and have long-term effects that are discovered too late;

3. In recent years, there has also been a growing awareness of the complexity of the risk debate: there is no "objective method" for calculating risks simply. The probability formula (risk = extent of damage $\times$ probability) is only one criterion to be taken into consideration and is virtually invalid if the damage is very great and the probability almost nil;

4. Sociological studies have also shown that the general public's perception of risks is not particularly irrational, although it is based on criteria — for example the impact of the damage on society — which are often different from those used by scientists. However, this perception is characterised by a general ignorance of the subject and sometimes by the harmful influence of the media;

5. The social and political assessment of risks is basically a choice between the benefits of

1. Referred to the Committee on Science and Technology: Reference No. 1754 (Standing Committee, 25 November 1991).

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

20 septembre 1991

Doc. 6508

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

sur les risques technologiques et la société¹
présentée par M. Fulvio CACCIA
et plusieurs de ses collègues

1. L'Assemblée est consciente que l'innovation technologique est un des paramètres incontournables de la société moderne. Elle constituera encore pendant longtemps le moteur de la compétition commerciale et industrielle. Alors que le public bénéficie dans une grande mesure des avancées technologiques, il est aussi devenu plus sensible aux effets présumés de certaines technologies sur la santé et sur l'environnement;

2. Dans ce contexte, la question des risques, en particulier ceux présentés par certaines nouvelles technologies, devient plus complexe: malgré une amélioration générale des niveaux de sûreté, avec une forte diminution des risques traditionnels (par exemple les accidents industriels), surgissent des risques de types nouveaux, bien plus difficiles à calculer et à prévoir; il s'agit souvent de risques majeurs, qui peuvent affecter une vaste portion de la planète, avec des effets à long terme que l'on découvre trop tard;

3. Pendant les dernières années l'on a aussi pris conscience de la complexité du débat sur les risques: il n'y a pas de « méthode objective » qui puisse être utilisée pour les déterminer de façon simple. En particulier, la formule probabiliste (risque = dimension du dommage $\times$ probabilité) est seulement un des critères à considérer et n'a pratiquement plus de valeur si le dommage est très grand et la probabilité presque nulle;

4. Les études sociologiques ont aussi démontré que la perception des risques dans le grand public n'est pas tellement irrationnelle; elle dépend de critères — par exemple l'impact des dégâts dans la société — souvent différents de ceux utilisés par les scientifiques. Cette perception est néanmoins caractérisée par un manque général de connaissance du sujet et parfois par une influence nocive des médias;

5. L'évaluation sociale et politique des risques est au fond un choix entre certains bénéfices

1. Renvoyé à la commission de la science et de la technologie: Renvoi n° 1754 (Commission Permanente, 25 novembre 1991).

an activity and the risks involved : it must be based on a scientific appraisal but depends primarily on value choices and models of society and lifestyles. It is therefore a typically democratic process which demands intense communication among those concerned, and an interdisciplinary approach ;

6. The Assembly therefore instructs its relevant committee to organise a meeting (seminar or hearing) in order to offer a response to these concerns and discuss the multiple dimensions of the issue of technological risks with special emphasis on the role and responsibility of the policy makers.

d'une activité et les risques qu'elle comporte ; elle doit s'appuyer sur l'expertise scientifique, mais elle dépend surtout des choix de valeurs, des modèles de société et de vie. Il s'agit donc d'un processus typique de la démocratie, qui requiert une communication intense entre les parties intéressées et une approche interdisciplinaire ;

6. L'Assemblée, par conséquent, charge sa commission compétente d'organiser une rencontre (séminaire ou audition) afin de répondre à ces préoccupations et de discuter des multiples dimensions qui composent aujourd'hui la problématique des risques technologiques, une attention spéciale étant accordée au rôle et à la responsabilité des élaborateurs de la politique.

Signed :

Signé :

F. Caccia, Borderas, Seeuws, Pahtas, Fourré, Palacios, López Henares, Lotz, Ekman, Brecht, Tiuri, Schädler,
A. Konecny, Gunnarsson, Probst, Sedlák, Moreira, Teaci, Aarts